
Projet de délibération n° ENV-06

Parc urbain de Pin-Balma : Engagement du Grand Toulouse

Exposé

Le Grand Toulouse est engagé, depuis plusieurs années, dans une réflexion de création d'un Parc Urbain sur la commune de Pin Balma.

Pour rappel, cette démarche est née d'une volonté partagée entre la commune et la Communauté urbaine de préserver, au sein de l'aire urbaine de l'agglomération, un espace rural remarquable pouvant constituer une nouvelle aire de détente pour les habitants du Grand Toulouse.

Depuis, plusieurs initiatives relatives à la définition de ce projet ont été entreprises :

- constitution d'un Comité de Pilotage,
- conventionnement du Grand Toulouse avec la commune de Pin Balma traduisant de leur intention commune à l'engagement de cette réflexion,
- conventionnement avec la SAFER concernant les projets de transactions foncières des terrains agricoles du secteur,
- études préalables à la définition d'un projet d'aménagement (Agence BRUN, AUAT...).

Suite à une étude d'esquisse confiée à l'AUAT en juin 2009, les orientations d'aménagement du projet ont été présentées au Comité de Pilotage du 23 novembre 2009, à savoir :

- la préservation et la valorisation des potentialités naturelles et agricoles constituant aujourd'hui la valeur qualitative (paysagère, biodiversité...) de ce territoire,
- une animation de parc originale, tissant les rapports entre ville et agriculture et développant des projets visant à développer une interactivité forte entre la prédominance agricole du site et la population urbaine de l'agglomération (actions pédagogiques, supports de formation, expérimentation d'une économie agricole de proximité, animations culturelles, ferme pédagogique...).

Par ailleurs, l'esquisse de l'AUAT propose une intervention du Grand Toulouse planifiée dans le temps autour de trois périmètres d'interventions, traduisant différents niveaux d'implication de la collectivité:

- un périmètre d'accueil du Parc (40 ha) qui serait foncièrement maîtrisé par la Communauté urbaine (phase 1),
- un périmètre d'exploitation agricole (100 ha), lui aussi, à terme, foncièrement maîtrisé par le Grand Toulouse (phase 2),
- un périmètre de projet agricole élargi (223 ha) en partenariat avec les propriétaires actuels (phase 3).

Les communes de Pin Balma et de Balma, concernées directement par ce projet, ont été sollicitées par écrit en janvier 2010, pour avis sur les propositions de l'esquisse AUAT.

Celles-ci ont formulé un avis favorable sur le projet, avec toutefois pour la commune de Balma, plusieurs demandes quant à une garantie de prise en compte de la question d'accessibilité au site visant à compenser le risque d'accroissement du flux de trafic routier, développement des modes doux en liaison avec la station de métro de Balma Gramont, projet de voie de desserte, stationnement...

Dans l'optique de poursuivre la réflexion d'aménagement de ce Parc, il est proposé d'acter le principe d'engagement du Grand Toulouse dans la réalisation de ce projet dont les prochaines étapes de travail pourraient être :

- le lancement d'une démarche avec les différents partenaires et les acteurs locaux (professionnels agricoles, associations locales, centres équestres...) pour préciser le projet agricole,
- une étude de programmation intégrant à la fois l'aménagement de l'aire d'accueil, les équipements légers et l'accessibilité au site, pour laquelle 100 000 € de crédits ont été, de manière prévisionnelle, inscrits au BP 2010.

Décision

Le Conseil de Communauté,

Vu l'avis favorable du Bureau du 4 juin 2010,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article unique

De l'engagement de la Communauté urbaine du Grand Toulouse, pour la réalisation d'un projet de Parc sur la Commune de Pin Balma visant à en préserver et en valoriser les potentialités naturelles et agricoles en s'appuyant notamment sur le développement d'animations créant une interactivité étroite entre les dimensions rurales et urbaines caractérisant le territoire de la commune (actions pédagogiques, supports de formation, expérimentation d'une économie agricole de proximité, animations culturelles, ferme pédagogique...).